



CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

ANNONCE POUR POURVOIR 1 POSTE D'ASSISTANT.E PETITE ENFANCE

Poste à temps non complet (28h hebdomadaires) – basé à LAGORD (17)

Définition :

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice de la crèche, vous devrez :

- Participer à l'organisation de l'accueil et des activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la crèche.
- Entretenir les locaux et l'environnement des enfants.

Situation fonctionnelle :

Commune de 7 300 habitants – Commune membre de la CDA de la Rochelle (1^{ère} couronne)

Missions :

Missions principales :

Entretenir les locaux et l'environnement des enfants

Accueillir les enfants, les parents ou substituts parentaux

- Identifier et respecter les besoins des enfants
- Etablir une relation de confiance
- Communiquer avec les familles avec les outils mis en place

Respecter le bien-être de l'enfant et de sa famille

- Assurer sa sécurité affective et physique
- Avoir un ton et un vocabulaire adapté à l'âge des enfants
- Réaliser les soins courants d'hygiène dans le respect de son intimité
- Répondre à ses besoins essentiels (alimentation, sommeil, jeux...)

Aider à l'acquisition de l'autonomie de l'enfant par des attitudes éducatives bienveillantes

Participer à l'élaboration des projets d'activités auprès des enfants

Mettre en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène

- Repérer et informer des signes de mal être, les transmettre à la responsable, aux auxiliaires de puériculture et aux parents, rassurer l'enfant

Participer à l'élaboration du projet d'établissement

- Situer sa fonction et son rôle au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- Participer au travail d'équipe

Missions spécifiques :

- Remplacer l'agent de distribution des repas et de l'agent d'entretien
- Encadrer occasionnellement les stagiaires
- Assurer l'entretien ménager du Relais Petite Enfance et/ou du LAEP (environ 3 à 4 fois par semaine – en heures complémentaires)

Relations fonctionnelles :

Internes : Enfants, familles, équipe.

Externes : Médecin de crèche, psychanalyste, acteurs locaux, intervenants extérieurs.

Profil recherché

Savoirs et savoir-faire :

- Connaissances sur le développement de l'enfant et sur l'hygiène.
- Méthode de travail HACCP.
- Savoir communiquer les observations relatives au bien-être de l'enfant.

Savoir-être :

- Accepter les changements, adaptabilité et disponibilité.
- Être capable de mettre une distance dans ses représentations sociales et éducatives

Conditions d'exercice

Durée hebdomadaire de travail :

Temps non complet 28h hebdomadaires répartis sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Heures complémentaires le mercredi (entretien des locaux du RPE notamment)

Spécificités du poste/contraintes/sujétions :

Répartition du poste : 50% auprès des enfants et 50% en entretien

Vaccinations obligatoires à jour

Amplitude d'ouverture de la crèche : 7h30 à 19h00

La durée des pauses déjeuner (de 1h00 à 2h00) peut être réduite en cas de nécessité de service.

Spécificités hygiène et sécurité (Equipe de protection individuelle ...) :

Chaussures internes à l'établissement, tenue propre exigée chaque jour.

Cadre statutaire et conditions de recrutement

Cadre statutaire lié au poste :

Catégorie : C

Filière(s) et Cadre(s) d'emplois : Technique / Adjoints techniques ou Sociale / Agents sociaux

Grade(s) : tous ceux des cadres d'emplois

Recrutement titulaire de la fonction publique - ou à défaut contractuel.

Diplômes requis : CAP AEPE – Accompagnement éducatif petite enfance

Formations : *Techniques d'hygiène des locaux et hygiène en restauration* appréciée

Rémunération statutaire et régime indemnitaire, Accès aux prestations du CASEL.

Pour postuler :

Les candidatures (**CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative** pour les fonctionnaires) sont à adresser par courriel à assistantrh@lagord.fr ou par courrier à Monsieur le Maire de Lagord, 1 rue de la Métairie, 17140 LAGORD

Date limite de dépôt des candidatures : 15 octobre 2022

Entretien avec le jury : 24 octobre 2022

Poste à pourvoir : 1^{er} janvier 2023